

# FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
Avocats  
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500  
Montréal (Québec) H3C 0B4  
Canada

T +1 514 397 7400  
+1 800 361 6266  
F +1 514 397 7600

fasken.com

Le 28 avril 2025  
N° de dossier : 115805.00254/10887

**André Turmel**  
Ligne directe / Télécopieur +1 514 397 5141  
aturmel@fasken.com

## PAR SDÉ

Me Carolina Rinfret, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
500, boulevard René-Lévesque Ouest  
5e étage, bureau 5.100  
Case postale 43  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : R-4295-2025**  
**AQCIE-CIFQ - DEMANDE DE RÉVISION DES DÉCISIONS D-2025-022, D-2025-032, D-2025-033 ET D-2024-109 RENDUES DANS LE DOSSIER R-4270-2024**  
**et**  
**R-4296-2025**  
**AQCIE-CIFQ - DEMANDE DE RÉVISION DES DÉCISIONS D-2025-039, D-2025-041 ET D-2025-042 RENDUES DANS LE DOSSIER R-4270-2024**

Chère consœur,

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) a pris connaissance de la demande tardive et non fondée de la part des avocats externes d'Hydro-Québec dans ces lettres datées du 25 et 28 avril 2025 de reporter la rencontre préparatoire qui doit se tenir demain le 29 avril 2025.

Nous avons également pris connaissance des commentaires des procureurs l'AQCIE-CIFQ dans les présents dossiers ainsi que des commentaires des procureurs du ROÉE dans le dossier R-4293-2025 et nous soutenons sans réserve ceux-ci.

La FCEI s'oppose à cette mesure dilatoire des avocats externes d'Hydro-Québec et demande à la Régie de maintenir la rencontre préparatoire prévue, tel qu'annoncé par la Régie dans ses lettres procédurales.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

**FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.**



André Turmel

